

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 29 janvier 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

### AFFAIRES COURANTES

#### LA MAIN D'ŒUVRE

##### DÉCLARATION SUR L'EMPLOI DES ÉTUDIANTS PENDANT L'ÉTÉ

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'avais promis il y a quelques mois de faire une déclaration sur l'expérience relative à l'emploi des étudiants pendant l'été. Une autre question à ce sujet a été posée à la Chambre récemment. J'aimerais donc pour cette raison signaler brièvement les résultats obtenus l'été dernier et certaines initiatives que prend mon ministère pour aider les étudiants à trouver des emplois l'été prochain.

Selon un sondage effectué par mon ministère l'automne dernier, quelque 323,000 étudiants ont obtenu du travail rémunéré l'été dernier. Je puis ajouter que le sondage avait été fait dans 39 institutions post-secondaires—universités, collèges et instituts technologiques—du pays.

Des quelque 400,000 étudiants qui fréquentaient des institutions post-secondaires, 348,000 environ étaient en quête d'un emploi d'été et 93 p. 100 ont trouvé du travail. Selon une estimation, 323,000 des 348,000 étudiants qui cherchaient du travail rémunéré pendant l'été en ont trouvé. De ce nombre, 14 p. 100 ont travaillé pendant plus de quatre mois, 60 p. 100 de deux à quatre mois, 18 p. 100 d'un à deux mois et 8 p. 100 pendant moins d'un mois.

Ce résultat est bon en général et il nous encourage à maintenir et à élargir le programme lancé l'été dernier pour aider les étudiants à trouver de l'emploi. Près de la moitié de ceux qui ne se cherchaient pas du travail ont poursuivi leurs études, un autre 25 p. 100 ont voyagé, ont pris des vacances ou ont fait du travail bénévole.

La moitié de ceux qui ont obtenu de l'emploi ont fait part de leur satisfaction quant à sa durée. Un tiers aurait préféré travailler deux mois de plus et 11 p. 100 ont déclaré qu'ils auraient voulu travailler pendant plus de deux mois.

Le sondage a montré que 72 p. 100 des étudiants ont trouvé du travail dans l'industrie privée, 14 p. 100 dans les gouvernements provinciaux, 7 p. 100 au gouvernement fédéral et 7 p. 100 dans les administrations municipales.

• (2.10 p.m.)

Le gouvernement fédéral a engagé quelque 11,365 étudiants, c'est-à-dire 26.8 p. 100 de plus que l'année précédente. Les étudiants travaillant pour le gouvernement fédéral ont touché globalement \$11,129,417 en traitements et salaires. Dans la proportion de 75 p. 100, ces travailleurs retournaient aux institutions d'enseignement postsecondaire. Les élèves des institutions postsecondaires embauchés par le gouvernement fédéral ont gagné en moyenne \$1,083, et ceux des écoles supérieures, en moyenne \$654.

Enfin, de concert avec des organismes privés et publics et les ministères provinciaux, mon ministère met la dernière main à des projets et à des programmes pour les prochains mois d'été. Un comité national pour l'emploi des étudiants en été, actuellement à l'œuvre, comprend des représentants de l'Association canadienne des universités et des collèges, de l'Association universitaire pour l'organisation des carrières, du Conseil économique du Canada et de la Chambre de commerce du Canada. Comme le travail de ce comité s'effectue dans les centres de main-d'œuvre et les universités d'un bout à l'autre du pays, de concert avec les ministères du fédéral et des provinces, on espère fournir de l'emploi à la majorité des étudiants pour leur permettre de financer leurs études supérieures.

En terminant, je voudrais rendre hommage aux organisateurs énergiques de la campagne que mène la Chambre de commerce canadienne dont les membres travaillent étroitement avec mon ministère pour que l'«Opération Placement» soit fructueuse l'été prochain.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu une copie de la déclaration du ministre au moment où je suis venu m'asseoir. Je voudrais faire quelques commentaires sur les propos du ministre et ce problème.